

# L'Orbrie

## BULLETIN MUNICIPAL



*Musique au Parc et jeux pour les enfants...*



*...Feu d'artifice en clôture des festivités*



n°55

SEPTEMBRE 2023

Commune du Pays de Fontenay-Vendée

# BON À SAVOIR !

## MAIRIE DE L'ORBRIE Site : [lorbrie.fr](http://lorbrie.fr)

**Accueil** ..... 02 51 69 11 32  
 21, rue du Docteur Audé - 85200 L'ORBRIE ..... 02 51 69 06 72  
 Mail : [mairie.lorbrie@orange.fr](mailto:mairie.lorbrie@orange.fr) ..... Site : [lorbrie.fr](http://lorbrie.fr)  
**Ouvert** : Lundi et vendredi : 14h - 18h / Mardi, mercredi et jeudi : 9h - 12h

## BIBLIOTHÈQUE CLOD'ARIA 02 51 51 07 39

Mardi et vendredi : 16h30 - 18h30 ..... Mercredi : 15h30 - 18h30  
[bibliotheque.lorbrie@orange.fr](mailto:bibliotheque.lorbrie@orange.fr)

**ORDINATEUR EN ACCÈS LIBRE** pour vos recherches ou vos démarches en ligne (CAF, Améli, Pôle emploi, ANTS...)

## LOCATION SALLE POLYVALENTE s'adresser à la mairie

**Remise des clés** : Claude GRATEAU ..... 07 68 69 88 26

## NUMÉROS UTILES

**ALLO SERVICE PUBLIC** [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ..... 39 39

**ASSISTANTE SOCIALE** : Lucie BLANCHET ..... sur RDV : 02 51 53 67 00

**Maison des Solidarités et de la Famille (MDSF)**

9 rue de l'Ouillette à FONTENAY-LE-C<sup>TE</sup> ..... [mdsf.fontenay@vendee.fr](mailto:mdsf.fontenay@vendee.fr)

**CONCILIATEUR DE JUSTICE** : Gilles DELPLANQUE ..... 06 66 48 26 49

[gilles.delplanque@conciliateurdejustice.fr](mailto:gilles.delplanque@conciliateurdejustice.fr)

Permanences : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi du mois ..... 9h30 - 12h

à la Mairie de FONTENAY LE COMTE

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY-VENDÉE**

Allée de l'Innovation à FONTENAY-LE-COMTE ..... 02 28 13 07 07

[www.fontenayvendee.fr](http://www.fontenayvendee.fr)

**SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT UNIQUE** (*collectif et non collectif*)

Communauté de Communes Pays de Fontenay Vendée ..... 02 28 13 04 50

[assainissement@fontenayvendee.fr](mailto:assainissement@fontenayvendee.fr)

**GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT** ..... 02 28 13 07 07

Des projets de travaux ? Appelez la Communauté de communes.

[guichet-habitat-fontenay@soliha.fr](mailto:guichet-habitat-fontenay@soliha.fr)

**FRANCE SERVICES DU PAYS DE FONTENAY VENDÉE** ..... 06 41 98 07 91

**BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?**

Permanence à la BIBLIOTHÈQUE CLOD'ARIA tous les jeudis de 14h à 17h (avec ou sans rendez-vous). [pays-fontenay-vendee@france-services.gouv.fr](mailto:pays-fontenay-vendee@france-services.gouv.fr)

**CORRESPONDANT PRESSE OUEST-FRANCE**

Jean-Valère RABEAUX ..... 06 14 73 08 29 - [jean-valere.rabeaux@orange.fr](mailto:jean-valere.rabeaux@orange.fr)

ou pour annoncer vos animations ..... [www.infocale.fr](http://www.infocale.fr)

**EAU (SAUR)** ..... 02 51 37 01 09 **Urgences** ..... 02 51 37 03 08

**ENEDIS (EDF) Service client** ..... 09 69 32 18 85

**Dépannage** ..... 09 726 750 85

**Raccordement et modifications** ..... 09 69 32 18 82

**Renseignements compteur Linky** ..... 0 800 054 659

**COUPURE D'ÉLECTRICITÉ** : [enedis.fr/panne-et-interruption](http://enedis.fr/panne-et-interruption)

Saisissez votre adresse pour commencer le diagnostic et identifier l'origine du dysfonctionnement.

**GENDARMERIE** : 58, av F. Mitterrand à FONTENAY-LE-C<sup>TE</sup> ..... 02 28 13 03 30

**MAISON DE L'ÉTAT (SOUS-PRÉFECTURE) ET DDTM**

16, quai Victor-Hugo à FONTENAY-LE-C<sup>TE</sup> ..... 02 51 50 14 20

**MISSION LOCALE DU SUD VENDÉE**

47, rue Tiraqueau à FONTENAY-LE-C<sup>TE</sup> ..... 02 51 51 17 57

**PÔLE EMPLOI** ..... 3, rue de l'Ouillette à FONTENAY-LE-COMTE

**Tél. Candidat** : 39 49

**Tél. Employeur** : 39 95

**SERVICE URBANISME (permis / déclarations de travaux...)**

6, rue du Château Féodal à FONTENAY LE COMTE

Nathalie MASSÉ ..... [n.masse@fontenayvendee.fr](mailto:n.masse@fontenayvendee.fr) ..... 02 51 53 41 37

**TRÉSOR PUBLIC - IMPÔTS - CADASTRE**

Pl. Marcel Henri à FONTENAY-LE-C<sup>TE</sup> ..... 02 28 13 04 80 - 02 51 50 11 11

**CABINET MÉDICAL** 10, Route de Puy Chabot 02 51 51 44 68

**CABINET INFIRMIER** 4, venelle du Prieuré 02 51 51 05 08

## COMPOSTAGE OBLIGATOIRE EN 2024

Tous les ménages devront disposer d'une solution leur permettant de **trier les déchets biodégradables à partir du 1<sup>er</sup> JANVIER 2024**.



### POUR RAPPEL

**CONTAINERS À VERRE ET À PAPIER** : place de l'Europe, au terrain de foot et rue de l'Industrie. **NON AUX DÉPÔTS SAUVAGES !**

**PILES USAGÉES** : borne de collecte dans le hall de la MAIRIE

### DÉCHETTERIE DE FONTENAY-LE-COMTE

8 rue des Champs Marot

**Lundi au samedi : 8h45 - 12h15 / 13h45 - 17h15 / fermé le jeudi**

**SYCODEM** : 02 51 50 75 35 - [www.sycodem.fr](http://www.sycodem.fr)

**accueil@sycodem.fr** - [www.trivaou.fr](http://www.trivaou.fr)



Chaque année, de nombreux objets et vêtements qui n'appartiennent à personne, se retrouvent dans les locaux de la mairie !

Si vous avez perdu quelque chose, n'hésitez pas à contacter la Mairie : 02 51 69 06 72 [mairie.lorbrie@orange.fr](mailto:mairie.lorbrie@orange.fr)

## LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE



EN CAS D'URGENCE VITALE COMPOSEZ LE **15**

BESOIN DE L'AVIS URGENT D'UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE

EN SEMAINE APRÈS 20H

LE WEEK-END : le samedi à partir de 12h

UN JOUR FÉRIÉ



## SOMMAIRE

- 2 Les numéros utiles  
Les infos pratiques
- 3 Le mot du maire
- 4-5 Les principales délibérations
- 6-7 Les réalisations et projets
- 8-10 Les échos de L'Orbrie
- 11 En bref...
- 12-13 Environnement & civisme
- 14 L'école du Parc / Le RPI
- 15 Transports collectifs
- 16 Infos Enfance-Jeunesse
- 17 La Bibliothèque Clod'Aria
- 18-19 Social / Famille
- 20-24 Nos associations & loisirs
- 25 Nos Professionnels
- 26 Règles d'urbanisme
- 27 À vos agendas !
- 28 Une semaine à L'Orbrie !



## Orbriennes, Orbriens,

Ce bulletin d'infos est toujours attendu par les foyers orbriens qui apprécient la variété des articles. Il arrive à point nommé au moment où les activités associatives reprennent.

Nos réunions, qui s'enchaînent tout au long de l'année, sont fournies et relatées dans les pages suivantes. Elles traitent de bien des sujets. L'élément important reste la maîtrise du budget communal. En se conformant à nos engagements financiers, les aménagements prévus se concrétisent dans des délais plus ou moins longs.

- ✓ Le bac à chaînes implanté à Gachet est opérationnel.
- ✓ L'effacement des réseaux électriques et la pose de nouveaux lampadaires dans le quartier de l'Almanach répondent à la demande de ses habitants.
- ✓ La salle associative Pierre Epron, entièrement rénovée, va être réouverte ce début octobre.
- ✓ La réfection de la rue du Beauvoir améliore l'accessibilité des véhicules, vélos et piétons.
- ✓ Le Parc de la Grotte réorganisé offre d'agréables promenades ombragées. Installée près des nouveaux terrains de pétanque ouverts aux joueurs de tout âge, une tyrolienne ravit nos chers bambins. Lors de notre fête du village en août dernier, nous avons utilisé pour la toute première fois le théâtre de verdure. Tout public (groupe de personnes) peut utiliser librement cette scène extérieure pour y chanter, danser, jouer, s'exprimer par l'image, la lecture, le sport...

L'équipe municipale est sensible aux initiatives visant à faciliter notre quotidien. Dans cette optique, un service de proximité pourrait voir le jour. Une réflexion s'engage sur l'opportunité d'accueillir une supérette API. Accessible 24h/24 grâce à une carte client, ce magasin, pourra proposer un choix de 700 produits du quotidien à prix supermarché (épicerie, produits frais et surgelés, produits d'hygiène et d'entretien, sauf alcools). Des partenariats locaux seront possibles.

Dans le domaine de la culture, l'intercommunalité souhaite mettre en place un fonctionnement en réseau des bibliothèques du territoire. Les conditions d'accès seront les mêmes. Le choix d'ouvrages sera élargi. Des ateliers ludiques et participatifs seront organisés.

En ce début d'été, notre pays a connu des scènes de chaos : propos injurieux et menaçants, affrontements, saccages de bâtiments publics, pillages et destructions de biens... Face à ces situations de violence et de tension extrême, l'Etat se doit d'assurer le maintien de l'Ordre, de protéger la population et de rétablir la sécurité, tout en soutenant l'action des élus locaux sur le terrain. Je partage cette mobilisation civique qu'ont lancée les maires qui souhaitent conforter les valeurs de la démocratie dans leurs villes et villages, et œuvrer solidairement dans un climat apaisé et serein.

Je vous souhaite de bons moments de partage en espérant conserver un climat de quiétude pour que notre commune reste attractive et donne envie d'y vivre.

Noëlla LUCAS, Maire

Bon à Savoir

### INFOS MAIRIE

#### PERMANENCES DES ÉLUS

MAIRE.....Mardi et Mercredi : 10h - 12h  
.....ou sur RDV

ADJOINTS.....Mardi à partir de 18h sur RDV

### VIE SOCIALE

Maryse FALLOURD, adjointe et vice-présidente du CCAS, propose des rencontres les LUNDIS après-midi sur rendez-vous à votre domicile ou en mairie.

TÉL MAIRIE : 02 51 69 06 72

### SÉANCE DU 30 MAI 2023

#### → ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ

→ **ENTRETIEN DES ESPACES COMMUNAUX** : le Conseil municipal, à l'unanimité, valide le recours à un agent mis à disposition par l'association intermédiaire Multi-service de Fontenay-le-Comte du 23 mai au 31 mai 2023, à raison de 4,5 h/j au taux horaire de 25,34 € pour débroussailler et désherber les espaces sensibles (cimetière abords de voies passagères).

#### → BAC À CHÂÎNES À GACHET

→ **CONSULTATION DES ENTREPRISES** : Le Conseil municipal valide le Dossier de Consultation des Entreprises établi par l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée pour aménager les 2 cales de mise à l'eau du bac à chaînes, l'une en rive de L'Orbrie, l'autre en rive de Pissotte. Pour ces travaux réalisés conjointement avec la commune de Pissotte, une DETR est accordée. L'attribution s'élève à 19 501,35 € calculée sur la base d'une dépense subventionnable de 65 004,50 € HT au taux de 30%.

#### → LOYER DU CABINET MÉDICAL

→ **LE LOYER DU CABINET MÉDICAL EST MAINTENU** à 222,84 € au 1<sup>er</sup> juillet 2023 et le montant des charges mensuelles fixé à 90 € est également maintenu.

Le loyer mensuel, charges comprises, du cabinet médical s'établit donc à 312,84 € à compter du 1er juillet 2023.

#### → CONVENTION TRANSPORT SCOLAIRE

→ La Commune assure la gestion de la navette de transport scolaire du (RPI) Regroupement Pédagogique Intercommunal L'Orbrie-Pissotte en qualité d'organisateur secondaire, dans le cadre d'une convention de délégation de compétences avec la Région, organisateur principal. Une nouvelle convention de partenariat débutera en septembre prochain. Ce service de transport proposé aux familles facilite la liaison entre les 2 écoles du RPI.

#### → ATTRIBUTION D'UNE PRIME « PASSEPORT ACCESSION »

→ Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve le versement d'une prime « Passeport Accession » d'un montant de 800 € pour un projet de maison neuve.

### SÉANCE DU 27 JUIN 2023

#### → BAC À CHÂÎNES À GACHET

→ **AMÉNAGEMENT DES CALES DE MISE À L'EAU ET DE LA PLACETTE DE RETOURNEMENT DU BAC À CHÂÎNES** : une seule proposition sur les 4 reçues a été jugée cohérente par le maître d'œuvre, et proche de l'estimation :

- Estimation du maître d'oeuvre ..... 31 617,50 € HT
- Offre de l'entreprise COLAS..... 32 806,40 € HT

Après accord de la Commune de Pissotte, le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de l'entreprise Colas.

→ **ACQUISITION D'UN BAC À CHÂÎNES** dans le cadre du projet d'aménagement du site de Gachet porté par le Pôle de Proximité, visant à implanter un bac à chaînes en amont de l'ancien moulin de Gachet, afin de rendre la rivière Vendée franchissable et ses berges accessibles et attractives pour les promeneurs, de part et d'autre de L'Orbrie et de Pissotte.

Conçu pour transporter 6 personnes, le bac à chaînes "Transporteur 5000" fabriqué par la société VB Tourisme de Marsilly, peut aussi recevoir des vélos.

Son coût s'élève à .....24 432 € HT soit 29 318,40 € TTC.

Un nom de baptême a été choisi qui sera inscrit sur le bac. La Commune de Pissotte est d'accord pour dénommer cet équipement "Gachet".

#### → SENTIER DE LA JOLETTE

→ Vu le PLU (Plan Local d'Urbanisme) approuvé le 05/04/2018, et notamment l'emplacement réservé n°5 inscrit au profit de la Commune pour créer une liaison piétonne ; le Conseil municipal, à l'unanimité approuve la création de la liaison piétonne qui a été dénommée « sentier de la Jolette ». Le plan de division foncière établi par le géomètre Damien VERONNEAU se rapportant à l'acquisition du foncier nécessaire à cette opération est accepté.

→ Compte tenu du classement en zone naturelle, le prix d'acquisition est fixé à 1 €/m<sup>2</sup>. Les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de la Commune.

#### → GROUPEMENT DE COMMANDES PRÉVENTION-SÉCURITÉ

→ Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer au groupement de commandes "PRÉVENTION-SÉCURITÉ" à bons de commande, d'une durée de 4 ans, et à intervenir entre la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée, la commune de Fontenay-le-Comte et plusieurs communes membres de la CCPFV, pour les lots suivants :

- Lot n°1 : Vérifications réglementaires en exploitation des installations électriques et des éclairages de sécurité, dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) ainsi que les établissements soumis au Code du Travail (bâtiments municipaux et communautaires)
- Lot n°3 : Maintenance et fourniture de défibrillateurs
- Lot n°4 : Vérification et entretien des horloges, cloches et paratonnerres des églises (et autres bâtiments)
- Lot n°5 : Vérification, entretien et fournitures d'extincteurs, désenfumage, RIA et alarme
- Lot n°6 : Contrôle des aires de jeux et équipements sportifs
- Lot n°7 : Maintenance et réparation des aires de jeux

→ La Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée est le coordonnateur du marché. A l'issue de l'appel d'offres, chaque commune retiendra les lots de son choix.

➔ **TRAVAUX DE BUSAGE DU FOSSÉ ROUTE DE PILORGE**

Des devis ont été sollicités afin de poursuivre le busage et prolonger la bande de cheminement du giratoire jusqu'au chemin du Cloucq. Cet aménagement permettra aussi de valoriser l'entrée du bourg.

- Le Conseil municipal, à l'unanimité accepte le devis de l'entreprise BOBINEAU TP qui s'élève à 19 002 € TTC. L'option "Pose de potelets en bois" au prix unitaire de 55 € HT est également validée ; la quantité sera définie sur place.

➔ **PERSONNEL PÉRISCOLAIRE**

→ **LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN AGENT PÉRISCOLAIRE** par la Commune de Pissotte, dans le cadre du Regroupement Pédagogique Intercommunal, est renouvelée à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023. Les modalités existantes depuis 2020 sont maintenues avec 14 h hebdomadaire annualisées (présence le matin, accompagnement dans le car scolaire le soir, autorité administrative et rémunération assurées par Pissotte, remplacement à la charge de Pissotte en cas d'absence, rapport annuel d'activité établi par L'Orbrie...).

→ **CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE** à temps non-complet à raison de 8/35<sup>e</sup> d'heures/semaine à compter du 4 septembre 2023 : temps de travail annualisé correspondant à un besoin de 12 h/semaine de classe. Des heures complémentaires pourront être effectuées en cas de nécessité, notamment pour remplacer un agent absent ou faire face à un accroissement temporaire d'activité.

➔ **ACQUISITION DE PARCELLES CHEMIN DU CLOS**

→ **NÉGOCIATION POUR ACQUÉRIR DIFFÉRENTES PARCELLES** du chemin privé du Clos, afin de permettre la création d'une liaison piétonne : une parcelle de 444 m<sup>2</sup> aux Consorts Maingueneau et à M. & Mme Halahigano + une autre parcelle de 303 m<sup>2</sup> aux Consorts Maingueneau, au prix de 1€/m<sup>2</sup>.

**SÉANCE DU 29 AOÛT 2023**

➔ **CONVENTIONS AVEC LE SYDEV RUE DE L'ALMANACH**

→ **EFFACEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES** et de communications électroniques. Montant prévisionnel des travaux .....77 750 € HT.

Le SYDEV apporte sa contribution financière : 30% pour l'enfouissement des réseaux électriques basse tension + 20 % pour l'effacement des infrastructures de communications électroniques + 70 % pour la rénovation de l'éclairage public.

- Reste à charge de la Commune s'élève à .....23 365 €.

➔ **POSE DE 6 NOUVEAUX CANDÉLABRES**

- Montant prévisionnel des travaux .....15 860 € HT.
- Le SYDEV finance 30% des travaux.
- La participation communale s'établit donc à ..... 11 102 €.

➔ **RÉFÉRENTS DÉONTOLOGUES POUR LES ÉLUS LOCAUX**

Tout élu local doit pouvoir consulter un référent chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques. Sont désignés :

- Jean-François MOLLA, Président honoraire du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel,
- Bertrand FAURE, Professeur de droit public à la faculté et responsable du master Collectivités territoriales
- Bruno LORFEUVRE, Admin. des Finances Publiques adjoint
- Bernard MADELAINE, Président honoraire du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel,

➔ **RÉVISION DU LOYER DU SALON DE COIFFURE**

À compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023, le loyer est maintenu à 480 € TTC, jusqu'à la prochaine révision ou retraite de l'exploitante.

➔ **RECONDUCTION CONVENTION RESTAURANT-TRAITEUR**

Reconduction du contrat d'utilisation du local et de la mise à disposition de la licence 4 appartenant à la Commune pour un loyer mensuel de 132 € TTC à M Ferru.

➔ **OFFRE DES SUPÉRETTES CONNECTÉES API**

- Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'engager la pré-étude pour l'installation d'une supérette API qui proposerait un panel de produits du quotidien. Son installation irait dans le sens des nouveaux modes de consommation et ajouterait un service à la population, en évitant de prendre sa voiture.

➔ **TARIFS DE LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE 2023-2024**

- **RECONDUCTION DES HORAIRES** de fonctionnement de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2023-2024, soit de 7h30 à 8h35 le matin et de 16h30 à 18h30 le soir. Sur demande motivée, l'accueil du soir pourra être prolongé jusqu'à 19h.
- **LES TARIFS** (avec goûter) maintenus :
  - Le matin ..... 1,60 €/enfant
  - Le soir ..... 2,70 €/enfant jusqu'à 18h30  
.....3,10 €/enfant après 18h30
  - Coût de la garderie plafonné à 15 €/enfant/semaine
  - Forfait minimum de 15 €/année scolaire/famille utilisatrice



## BAC À CHÂÎNES GACHET

◀ **MISE À L'EAU DU BAC À CHÂÎNES LE 26 AOÛT**, en présence des maires de L'Orbrie et Pissotte.

Ludique, pratique, en libre service, le bateau situé sur le site de Gachet permet désormais de relier les deux rives de la Vendée.

Ce projet a été financé à hauteur de 30 % par la DETR et à 35 % par un Fonds de concours communautaire.

◀ **AMÉNAGEMENT DE CALES** : une cale en rive de Pissotte et une cale avec placette de retournement en rive de L'Orbrie.

Travaux effectués par l'entreprise COLAS.

## RÉNOVATION DE LA SALLE ASSOCIATIVE PIERRE EPRON



▲ Les travaux toiture et de rénovation de la salle associative Epron étant désormais achevés, les activités associatives vont pouvoir reprendre.

## AMÉNAGEMENT RUE DU BEAUVOIR



▲ **MISE EN SENS UNIQUE** dans le sens : place de l'Europe vers rue des Arçonniers avec une continuité de cheminement. Travaux réalisés par l'entreprise COLAS.

## LOTISSEMENT L'ALMANACH Effacement des réseaux



## 2 TERRAINS DE PÉTANQUE Aménagement du terrain de boules existant et création d'un 2<sup>nd</sup> terrain



**AVIS AUX AMATEURS !**  
si vous souhaitez créer une association,  
ces 2 terrains vous attendent !

## AMÉNAGEMENT DU PARC COMMUNAL DE LA GROTTÉ

### LE THÉÂTRE DE VERDURE



### AMÉNAGEMENT DES ALLÉES AUTOUR DE LA GROTTÉ ET DU BASSIN



### POSE D'UNE TYROLIENNE



### POSE D'UN CHALET EN BOIS DE 16 m<sup>2</sup> par les agents communaux qui servira de local technique



## PROJETS 2023-2024

- ▶ **EGLISE ST VINCENT** : remise en état de la zinguerie et restauration des enduits du chœur et de la façade occidentale sous réserve de financement ou de l'octroi d'aides.
- ▶ **CIMETIÈRE** : pose d'un 2<sup>nd</sup> colombarium de 10 cases.
- ▶ **PLACE DE L'EUROPE** : réaménagement dans le cadre de la tranche optionnelle du marché voirie.
- ▶ **INSTALLATION D'UNE ÉPICERIE** envisagée.
- ▶ **LOTISSEMENT LES VIGNES** : travaux de finition.
- ▶ **SENTIER DE LA JOLETTE** : acquisition d'un passage pour assurer la liaison du sentier de Pilorge jusqu'au GR.
- ▶ **LE CHEMIN DU CLOS** : la Commune projette d'acquiescer une partie du chemin privé du Clos qui sera accessible aux seuls piétons et cyclos.
- ▶ **TRAVAUX DE BUSAGE DU FOSSÉ** route de Pilorge, du giratoire jusqu'au chemin du Cloucq. Cette réalisation permettra aux piétons de cheminer en toute sécurité le long de la route et de valoriser l'entrée du Bourg.

## AUGUSTO DE ALENCAR

Dimanche 7 MAI

A l'initiative de Marion DUPRÉ, cheffe de chœur de la chorale Cant'Orbrie, amis, choristes ont assisté au spectacle de son ami Augusto de Alencar. Un moment de partage très apprécié, la soirée s'est terminée dans la convivialité par un repas.



Augusto de Alencar, récit, chant, guitare



## CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie du 8 mai a été célébrée en présence de Mme le Maire entourée des élus et des porte-drapeaux.

## JOURNÉE D'AMITIÉ PATCHWORK

Jeudi 11 MAI

L'ensemble du conseil municipal était invité par la section Patchwork de l'Orbrie à un apéritif à la salle polyvalente, à l'occasion de la journée d'amitié organisée en lien avec la délégation vendéenne de France Patchwork.



## TOURNOIS DE JEUNES ET DE SIXTE

Samedi 20 et dimanche 21 MAI

12 équipes de jeunes se sont retrouvées le samedi et 28 équipes le dimanche.



## LA FÊTE DES VOISINS VENDREDI 2 JUIN

Plusieurs rassemblements étaient prévus dans la commune : sur le parking de la salle des fêtes, au lotissement les grands champs et rue de la Pointe.







## **CONCERT CANT'ORBRIE**

**Samedi 3 JUIN**

au profit de l'association Leucémie Espoir.

## **LA ROUTE VENDÉENNE**

**Samedi 10 JUIN**

1<sup>re</sup> édition de la course cycliste par étapes organisée par la Route Vendéenne. Merci aux bénévoles pour leur participation. De passage à L'Orbrie, un prix spécial s'est joué au 85<sup>e</sup> km !



## **REPAS DES ANCIENS COMBATTANTS**

**Jeudi 15 JUIN**

Les adhérents des anciens combattants, familles et amis se sont retrouvés à la salle polyvalente de L'Orbrie, autour d'un repas organisé par l'association patriotique Union nationale des combattants (UNC) de Fontenay.

## **GOÛTER DU RELAIS PETITE ENFANCE**

**Jeudi 29 JUIN**

Pour clore la saison, les assistantes maternelles et enfants ont participé à un goûter offert par le Relais petite enfance Itinérant. Une belle réussite avec la présence de nombreux parents, assistants maternels et enfants émerveillés par la magie des bulles de Annaïg.



## **KERMESSE DU RPI L'ORBRIE-PISSOTTE**

**Samedi 1<sup>er</sup> JUILLET**



## **POT DE DÉPART EN RETRAITE DE MAÎTRESSE LAURENCE**

**VENREDI 7 JUILLET**

Elus, parents, enfants, assistantes maternelles, personnel communal et collègues enseignants sont venus nombreux pour partager ce moment et lui souhaiter une bonne retraite.



## **ATELIERS ROBOTIQUE À LA BIBLIOTHÈQUE**

**MERCREDIS 2 ET 9 AOÛT**

Pendant les vacances d'été, Jérémy, bénévole, a proposé des ateliers d'initiation à la robotique et à la programmation pour des jeunes enfants âgés de 6 à 9 ans.

## **MUSIQUE AU PARC SAMEDI 26 AOÛT**

Dans le Parc de la Grotte, dès 17h, de nombreux enfants accompagnés de leurs parents, sont venus profiter des structures gonflables gratuites.

Puis une animation musicale avec des clowns a ravi petits et grands jusqu'à 20h.

Il s'en est suivi un concert ambiance mexicaine mariachi sur la nouvelle scène par le groupe Atlantique Ambiance. Cette journée s'est clôturée par son traditionnel feu d'artifice.



## **EXPO PHOTOS**

**VENREDI 8 SEPTEMBRE**

Vernissage de la nouvelle exposition de photos par Vitolina REMAUD &

Jean-Claude GODEAU à la bibliothèque.



## **LE BOL D'AIR FÊTE SES 30 ANS !**

**DIMANCHE 10 SEPTEMBRE**

719 coureurs ont pris le départ des différentes courses pour les 30 ans du Bol d'air !



## **LES 90 ANS D'YVETTE MARDI 19 SEPTEMBRE**

A l'occasion de ses 90 ans, Madame le Maire et Maryse Fallourd, adjointe aux Affaires sociales ont rendu visite à

Yvette GOURMAUD, habitante de longue date de la commune.



Les personnes vulnérables (isolées, en soins ou avec un handicap...) doivent figurer dans les listes du Plan Communal de Sauvegarde.

**Si vous êtes concerné(e), merci de vous faire connaître en mairie.**

**LE PCS (plan communal de sauvegarde)** est un document d'intervention en cas d'ÉVÈNEMENT MAJEUR naturel, technologique ou sanitaire (intempérie, canicule, épidémie...):

→ Ce plan présente **un ÉTAT DES LIEUX de la commune (risques encourus, population, hébergements et moyens disponibles)** et propose une organisation permettant la diffusion de l'alerte en cas d'événement grave connu, ainsi qu'une réponse après l'événement afin de rétablir une situation "normale" dans les meilleurs délais.

→ **En ce qui concerne L'ALERTE à la population**, il est indispensable de pouvoir contacter les personnes les plus vulnérables de façon efficace et rapide (personnes isolées, sans moyen de communication, sans moyen de locomotion, souffrant d'un handicap, ou nécessitant des soins ou une assistance médicale à domicile...).

# Chasseurs

**CRÉEZ VOTRE COMPTE DÈS AUJOURD'HUI !**

Vous êtes chasseur et vous détenez au moins une arme ?  
Vous avez jusqu'au **31 décembre 2023** pour créer votre compte SIA\* !

\*Système d'information sur les armes pour les propriétaires d'armes (achetées, trouvées ou héritées)



**LES CHASSEURS ET DETENTEURS D'ARMES ONT JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2023** pour s'inscrire et enregistrer leur(s) arme(s) sur :

[sia.detenteurs.interieur.gouv.fr](http://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr)

**PERMANENCE À L'ORBRIE**

le jeudi de 14h à 17h  
à **FRANCE SERVICES**  
dans la bibliothèque  
avec ou sans rendez-vous  
**06 41 98 07 91**

[pays-fontenay-vendee@france-services.gouv.fr](mailto:pays-fontenay-vendee@france-services.gouv.fr)

**Vendée Numérique**

## LA FIBRE EST LÀ...

TOUTES LES INFOS SUR :  
[www.vendeenumerique.fr/la-fibre/la-carte-interactive](http://www.vendeenumerique.fr/la-fibre/la-carte-interactive)



Le déploiement se poursuit pour couvrir progressivement la commune :

- **1<sup>re</sup> ARMOIRE** : 89% des maisons sont éligibles à la fibre optique. Restent 16 maisons qui seront raccordées en octobre et 5 maisons rue de l'Almanach (en attente fin effacement de réseau).
- **2<sup>e</sup> ARMOIRE** : 59% des maisons sont éligibles à la fibre optique, 33 maisons ont été raccordées au mois de juillet. Restent 80 maisons (réalisation en octobre) et 10 maisons (Génie civil non validé par Vendée Numérique).

Les informations techniques sur le raccordement final de votre domicile sont accessibles depuis le site :

[www.vendeenumerique.fr/videos](http://www.vendeenumerique.fr/videos) et sur [eligibilite-vendee.altitudeinfra.fr](http://eligibilite-vendee.altitudeinfra.fr)

Vendée Numérique  
02 51 44 20 40

# CIVISME

**l'affaire de tous**

**Des gestes simples !**



Je taille mes haies régulièrement



**NOUS REGRETTONS LE VOL DE 3 AGRUMES PLANTÉS PAR LES JEUNES DU CMJ !**



En voiture, je roule cool



Je pratique le tri sélectif en utilisant les bons conteneurs

La nuit, je baisse le son

Je tiens mon chien en laisse

Je ne laisse pas les déjections de mon chien sur les trottoirs

Je bricole et je tonds ma pelouse aux heures autorisées

Pour que chacun passe, libérez l'espace!



Je respecte la réglementation sur les chiens dangereux



Je ne laisse pas mon chien aboyer pour rien, ni divaguer !



**TOUS FEUX INTERDITS**

Pour traiter vos déchets végétaux, d'autres solutions existent : compostage, broyage, paillage...



DÉCHÈTERIE



J'emmène mes encombrants à la déchèterie et mes déchets verts dans une ressourcerie végétale ou une végéterie !

Du lundi au vendredi  
8h30 - 12h  
14h - 19h30

Samedi  
9h - 12h  
15h - 19h

Dimanches et jours fériés  
10h - 12h

**et LES PÉTARDS SONT INTERDITS !!!**





Horaires du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> juillet et  
du 4 septembre au 31 décembre 2023

fermé les jours fériés

Localisation	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Mouzeuil-Saint-Martin ZA La Tonnelle	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	9h30-12h15 14h15-17h15	FERMÉ	9h30-12h15 FERMÉ
Xanton-Chassenon Chemin du désert	FERMÉ	FERMÉ	14h-17h	FERMÉ	FERMÉ	9h-12h
Puy-de-Serre Rue de la Vendée	8h-17h30	FERMÉ	8h-17h30	FERMÉ	8h-17h30	9h30-17h30
Fontenay-le-Comte Rue du Colonel Dumont-Saint-Priest	FERMÉ	FERMÉ	8h45-12h15 13h45-17h15	FERMÉ	13h45-17h15	8h45-12h15 13h45-17h15

### La Ressourcerie Végétale de FONTENAY-LE-COMTE rue du Colonel Dumont-St Priest

Un lieu d'échanges, d'enrichissement, de démonstration  
et de pédagogie ! Vous pouvez GRATUITEMENT :

1. DÉPOSER vos végétaux triés : branchages, résidus de jardin, résidus de tailles, bois de chauffage, et même bambous, cagettes, pots de jardinage, vieux outils, etc.
2. RETIRER des matériaux, du broyat, du compost ou même du bois de chauffage...
3. Un ACCUEIL est organisé pour répondre à vos questions à propos du compostage, paillage et de tous les gestes possibles pour faire des végétaux une ressource pour le jardin !
4. Sur place, des aménagements paysagers, des techniques de compostage, **DES SOLUTIONS PRATIQUES** et reproductibles chez soi sont présentées aux visiteurs
5. PARTICIPER à des ANIMATIONS et des ATELIERS pratiques
6. **OUVERTURE** : voir tableau ci-dessus
7. L'entrée se fait avec votre carte d'accès mais **sans décomptage de passage** (à condition que vos apports soient triés) !

## les Végéteries et les Ressourceries Végétales



**Ressourcerie Végétale**  
accès gratuit, dépôt de végétaux triés,  
retrait de broyat, animations...

**Végéterie**  
parcelle agricole privée, accès gratuit 24h/24, dépôt de végétaux.

### LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY-  
VENDÉE finance dans sa totalité la destruction des nids  
de Frelons asiatiques du 1<sup>er</sup> MARS au 31 OCTOBRE 2023  
inclus. Contacter la mairie au 02 51 69 06 72

Dans tous les cas, ne jamais essayer de détruire un nid de  
frelons asiatiques soi-même.



### DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION  
DU CHEPTAL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ  
DES ABEILLES



MOBILISER DES  
AIDES EUROPÉENNES  
POUR LA FILIÈRE APICOLE



### JOURNÉE DE SOLIDARITÉ ESV SAMEDI 9 SEPTEMBRE

Une vingtaine de bénévoles et membres du club de football ESV se sont réunis pour réaliser de nombreux travaux : nettoyage des façades, peintures, remise en état des buts, engazonnement de la pelouse détériorée...

MERCI À TOUS D'AVOIR AINSI DONNÉ  
DE VOTRE TEMPS !

**ÉCOLE DU PARC À L'ORBRIE**

- ☑ **MATERNELLE** : 22 élèves..... 7 TPS + 13 PS + 2 MS  
 Professeur des Ecoles ..... Patrick RENAUDEAU  
 ATSEM ..... Chantal BORDERON  
 ATSEM ..... Françoise BOISDÉ
- ☑ **CLASSE GS-CP** : 25 élèves..... 15 GS + 10 CP  
 Directrice..... Delphine ROUET



Patrick RENAUDEAU, Chantal BORDERON,  
Françoise BOISDÉ et Delphine ROUET

**HORAIRES DES ÉCOLES DU RPI**

**ÉCOLE DU PARC à L'ORBRIE**

7 chemin de la Noue - 85200 L'ORBRIE  
**02 51 51 01 09** - ce.0850419u@ac-nantes.fr  
 lundi au vendredi.....8h45 - 12h / 13h45 - 16h30

**ÉCOLE LE PETIT PRINCE à PISSOTTE**

23 Route de L'Orbrie - 85200 PISSOTTE  
**02 51 69 22 56** - ce.0850425a@ac-nantes.fr  
 lundi au vendredi.....8h55 - 12h10 / 14h - 16h45

**INSCRIPTIONS/RENSEIGNEMENTS À L'ORBRIE**

mail : [ce.0850419u@ac-nantes.fr](mailto:ce.0850419u@ac-nantes.fr)

Directrice : Delphine ROUET (GS-CP)  
 Patrick RENAUDEAU (PS-MS)

*Les inscriptions peuvent se faire  
 tout au long de l'année !*

**N'hésitez pas à visiter notre blog :**  
[http://passerelle.ac-nantes.fr/  
 ecoleslorbriepissotte](http://passerelle.ac-nantes.fr/ecoleslorbriepissotte)

**PÔLE PÉRISCOLAIRE À L'ORBRIE**

7 chemin de la Noue à L'ORBRIE - Marylène OUVRARD : 02 51 69 83 51

↪ **LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE (PRÉ-INSCRIPTION RECOMMANDÉE)**

**TARIFS**

- Matin : 7h30 > 8h35..... 1,60 €
- Soir (goûter compris) : 16h30 > 18h30.....2,70 € / 16h30 > 19h..... 3,10 €

↪ **LE RESTAURANT SCOLAIRE : 11H - 15H45**

**INSCRIPTIONS** : Une fiche d'inscription est remise chaque mois aux familles.  
 Toute modification sera prise en compte si elle est signalée la veille avant 13h.

**DISPOSITIF "CANTINE À 1€" : TARIFS SELON QF**

Merci de fournir à la mairie, votre attestation de quotient délivrée par la CAF à l'inscription. A défaut, le tarif de la 3<sup>e</sup> tranche s'appliquera !

	QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS
1 <sup>re</sup> tranche	0 à 900	0,95 €
2 <sup>e</sup> tranche	901 à 1500	1 €
3 <sup>e</sup> tranche	> 1501	3,60 €

(nouveau tarif depuis le 1<sup>er</sup> mai)

↪ **RÈGLEMENTS**

Si vous rencontrez un changement dans votre situation familiale, pensez à apporter en mairie votre quotient familial CAF afin de bénéficier du tarif adéquat. Chaque famille recevra une FACTURE correspondant aux prestations fournies. Un titre de recette, établi par la mairie, vous sera adressé par l'intermédiaire de la Trésorerie de Fontenay le Comte.

→ **MODALITÉS DE PAIEMENT :**

- Au guichet de la Trésorerie (uniquement par carte bancaire) ou par chèque bancaire adressé au comptable chargé du recouvrement et à l'ordre du TRESOR PUBLIC
- Chez les buralistes agréés (=> QR code figurant sur la facture)
- Par prélèvement automatique
- **NOUVEAU !** Paiement PayFIP sur [www.payfip.gouv.fr](http://www.payfip.gouv.fr) et en saisissant l'identifiant collectivité 078532 (par carte bancaire ou prélèvement unique)



Jocelyne et Marylène accompagnent  
 les temps périscolaires, à la cantine et à la garderie

**MAISON DE L'ENFANCE**

3 rue des Écoles à PISSOTTE / 02 51 51 18 65

- ▶ **GARDERIE SCOLAIRE** : 7h15 - 8h45 / 16h45 - 18h30, les jours d'école
- ▶ **RESTAURANT SCOLAIRE** : inscriptions en début d'année scolaire. Repas occasionnel : demande à effectuer 3 jours à l'avance
- ▶ **CENTRE DE LOISIRS LES ÉCUREUILS** : Accueil à la journée avec ou sans repas et accueil à la demi-journée avec ou sans repas. Ouverture mercredi et petites vacances de 7h30 à 18h30.  
**RENSEIGNEMENTS** : à l'Accueil de loisirs Les Écureuils à Pissotte ou par mail :  
[alsh.lesecureuils@fontenayvendee.fr](mailto:alsh.lesecureuils@fontenayvendee.fr)
- ▶ **TARIFS** : consulter le site de la mairie de PISSOTTE  
[www.pissotte.fr](http://www.pissotte.fr)



**LA NAVETTE DU RPI**

La navette du RPI L'Orbrie-Pissotte permet aux enfants des 2 communes de se rendre sur le lieu de leur école. Les élèves sont sous la surveillance d'une auxiliaire de transport présente durant le trajet et qui s'assure que les enfants sont bien pris en charge par un adulte à la descente du bus (enseignant, parent ou responsable garderie).

**REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ABONNEMENT  
À LA NAVETTE DU RPI**

SUR DEMANDE, la commune de L'Orbrie rembourse aux familles orbriennes les frais d'abonnement à la navette scolaire du Regroupement Pédagogique Intercommunal. Le remboursement intervient en fin d'année scolaire pour le montant réellement acquitté par l'abonné.

**→ Le port des gilets haute visibilité est obligatoire sur le trajet et dans le bus !**

**HORAIRES DE PASSAGE DE LA NAVETTE DU RPI**

	Départ PISSOTTE	Arrivée L'ORBRIE
Matin	8h25	8h35
	Départ L'ORBRIE	Arrivée PISSOTTE
Matin	8h40	8h45
	Départ L'ORBRIE	Arrivée PISSOTTE
Soir	16h40	16h45
	Départ PISSOTTE	Arrivée L'ORBRIE
Soir	16h55	17h

**INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES  
SUR LE PORTAIL RÉGIONAL ALÉOP :**

[aleop.paysdelaloire.fr/rentree-2023](http://aleop.paysdelaloire.fr/rentree-2023)

Le Conseil Régional des Pays de la Loire gère les inscriptions, la création de cartes de transport et le paiement des factures.

Les élèves fréquentant des regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) bénéficient d'un demi-tarif à **75€** (fixé par ALÉOP). Gratuité dès le 3<sup>e</sup> enfant de la même famille transporté. Les enfants devront avoir 3 ans mini pour pouvoir prendre le bus.

→ NOUVEAU ! Une carte de transport à puce, sera délivrée et sera à conserver d'une année sur l'autre dans son étui rigide. Elle sera rechargée à distance lors du renouvellement en ligne de l'inscription de votre enfant et de votre paiement.

**CONTACTS**

[aleop85@paysdelaloire.fr](mailto:aleop85@paysdelaloire.fr)

ALÉOP ..... 02 51 44 76 10

Mairie de L'ORBRIE ..... 02 51 69 06 72



**Vous allez travailler en voiture ?  
Covoiturez local !**

Avec la plateforme de covoiturage locale proposée par le Pays de Fontenay-Vendée, trouvez des trajets adaptés à votre rythme.



- + Sympa
- + Responsable
- + Économique

Rencontrez vos covoitureurs sur :

<https://covoiturage.fontenayvendee.fr>  
ou via l'application Rezo Mobicoop



**LE PAYS DE  
FONTENAY-VENDÉE  
COVOITURE POUR  
ALLER AU BOULOT** avec



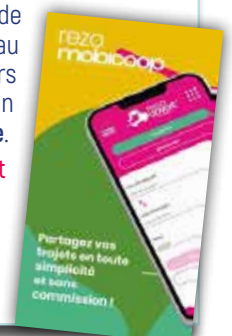
La Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée lance sa plateforme de covoiturage, afin de mettre en relation les gens qui viennent chaque matin travailler à Fontenay-le-Comte en voiture.

Partant du constat que 98 % des trajets en voiture se font seuls sur le territoire, et que le transport est un des secteurs particulièrement émetteurs de gaz à effet de serre, la Collectivité a donc adhéré au réseau MOBICOOP, permettant aux covoitureurs de proposer leur trajet ou de trouver un véhicule **sans payer de commission de site.**

**Conducteurs et passagers s'arrangent entre eux, pour les trajets.**

+ Infos : [covoiturage.fontenayvendee.fr](http://covoiturage.fontenayvendee.fr)

Ou télécharger l'application **Rezo Mobicoop**



**TU AS ENTRE 16 ET 29 ANS ?**

*Ils ne se manifestent pas mais ils existent  
Apprenons à les voir et à les aider !*

**VOUS CONNAISSEZ  
UN JEUNE SANS ACTIVITE ?**



Contactez Patricia  
au 06.30.18.39.72  
p.chouc@mislv.fr

**La médiatrice  
viendra à sa rencontre !**



**TU AS 16 ANS ?**

**PARCOURS DE CITOYENNETÉ**

**3 étapes obligatoires**



**1**

**L'enseignement  
de défense**  
(classes de 3<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup>)

**2**

**Le recensement  
à 16 ans en mairie**  
ou en ligne pour  
certaines communes  
(www.mon.service-public.fr)

**3**

**La Journée  
Défense  
et Citoyenneté**  
(www.majdc.fr)

*La JDC est une étape clé*

➤ À effectuer dans les 3 MOIS qui suivent votre 16<sup>e</sup> anniversaire.  
auprès de votre MAIRIE muni du LIVRET DE FAMILLE.

➤ **IL EST OBLIGATOIRE POUR :**

- Effectuer la journée de préparation à la Défense,
- S'inscrire aux examens et concours soumis à contrôle de l'autorité publique (BAC, BEP, Permis de conduire),
- S'inscrire sur les listes électorales.

**DE 3 À 13 ANS**

**LES 8 ACCUEILS DE LOISIRS COMMUNAUTAIRES**

+ D'INFO SUR : [www.fontenayvendee.fr](http://www.fontenayvendee.fr)

- LES P'TITS LOUPS : Doix lès Fontaines .....02 51 52 87 41
- LES COQUELICOTS : Mouzeuil-Saint-Martin.....02 51 27 74 61
- GRAINE DE SOLEIL : Fontenay-le-Comte.....02 51 69 15 22
- LE 1000 PATTES : Foussais-Payré.....02 51 51 49 06
- L'ÉLAN : L'Hermenault .....02 51 52 02 18
- LES ECUREUILS : Pissotte .....02 51 51 18 65
- L'ARC-EN-CIEL : Saint-Martin-de-Fraigneau .....02 51 53 07 58
- L'ESPACE JUNIORS (à partir de la 6<sup>e</sup>) : Fontenay-le-Cte ..02 28 13 00 04

**RENSEIGNEMENTS :**

**PAYS DE FONTENAY-VENDEE**

16 rue de l'Innovation - 85206 Fontenay Le Comte  
02 51 50 31 79 - jeunesse@fontenayvendee.fr



**LES ASSISTANTES MATERNELLES**

[www.vendee-enfance.fr](http://www.vendee-enfance.fr)

- ▶ BAUDRY Corine 06 35 13 82 03 - 02 51 51 37 84  
128 chemin de la Noue
- ▶ BAUTAIN Alexandra 02 44 57 81 81 - 06 29 33 33 75  
64 rue du Docteur Audé
- ▶ MANDIN Valérie 06 09 62 22 05 - 02 51 69 54 48  
42 route de Pissotte
- ▶ MAZOUIN Catherine 07 80 34 70 24 - 02 51 69 19 42  
2 rue de la Bobinière
- ▶ MOUSSION Claudine 06 77 65 32 50  
2 rue de la Rivière
- ▶ NIVET Caroline 06 60 48 65 74  
14 ruelle des Ecoliers



## BIBLIOTHÈQUE CLOD'ARIA

21 rue du Docteur Audé - 85200 L'ORBRIE  
**02 51 51 07 39 / bibliotheque.lorbrie@orange.fr**

Mardi et Vendredi ..... 16h30 - 18h30  
Mercredi..... 15h30 - 18h30

## INSCRIPTION À LA BIBLIOTHÈQUE

- ▶ **Cotisation annuelle : 10 €/famille** - Gratuite la première année pour les nouveaux arrivants.
- ▶ **Emprunt jusqu'à 6 documents/4 semaines**
- ▶ Consultation sur place libre et gratuite des documents
- ▶ **Un ORDINATEUR AVEC ACCÈS À INTERNET EST ACCESSIBLE** pour vos recherches ou vos démarches en ligne (CAF, Ameli, Pôle emploi...).



## LA MÉDIATHEQUE EN LIGNE !

Des contenus numériques en illimité : presse, livres numériques, musiques, formations... sauf pour le cinéma (10 crédits/mois/personne) et la BD.

Un service GRATUIT proposé par le Département à tous les inscrits à la bibliothèque.

- Pour vous inscrire, c'est facile :
  - Demandez une carte e-média auprès de la bibliothèque
  - Rendez-vous ensuite sur : [emedia.vendee.fr](http://emedia.vendee.fr)
  - Créez votre compte en utilisant le code d'accès de votre carte
  - Une carte est remise à chaque membre de la famille.
  - Période de validité : 1 an renouvelable

## PORTAIL DE LA BIBLIOTHÈQUE DEPARTEMENTALE DE VENDÉE

- Les actualités, l'agenda des animations, les nouveautés et les coups de cœur sur : [www.bibliotheque.vendee.fr](http://www.bibliotheque.vendee.fr)
- Consultez le **catalogue en ligne** et contactez ensuite la bibliothèque pour réserver le ou les ouvrages de votre choix.

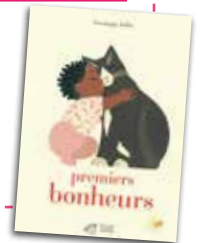
## Le plein d'animations...

- **ACCUEIL DES ÉLÈVES** de l'école du Parc les mardis après-midi
- **Séance BÉBÉS LECTEURS** animée par Brigitte destinée aux enfants de moins de 3 ans, ouverte aux assistantes maternelles, parents, grands-parents, **1 jeudi/mois de 10h30 à 11h30. Prochaine date : 19 octobre.**
- **Après-midi JEUX DE SOCIÉTÉ !**  
À chaque période de vacances scolaires pour TOUT PUBLIC
- **EXPO PHOTOS**  
Tous les 2 mois, les membres de l'atelier photo Dans l'Image proposent, en binôme, une nouvelle exposition.

## OPÉRATION "PREMIÈRES PAGES"

**UN ALBUM SERA OFFERT À TOUS LES ENFANTS NÉS EN VENDÉE EN 2023, 2024 ET 2025 :**

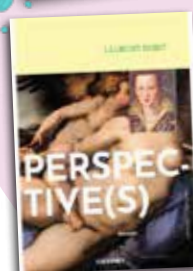
**il s'agit de l'ouvrage de Véronique JOFFRE "PREMIERS BONHEURS"**



◀ Auteure orbrienne  
Pascale RADIERE



**LA RENTRÉE  
LITTÉRAIRE**





CONSEILLER  
NUMÉRIQUE  
France  
services

Le conseiller numérique est là pour vous aider !  
Service gratuit !



DÉMARCHES  
ADMINISTRATIVES

IMPÔTS  
RETRAITES  
CARTE D'IDENTITÉ



COMMUNIQUER

RENDEZ-VOUS DOCTOLIB  
ÉMAIL, MESSAGERIE  
RÉSEAUX SOCIAUX



UTILISER LES OUTILS  
NUMÉRIQUES

TABLETTE  
SMARTPHONE  
ORDINATEUR  
OUTILS TRAITEMENT DE  
TEXTE

À LA BIBLIOTHÈQUE CLOD'ARIA TOUS LES JEUDIS

avec ou sans rendez-vous, de 14h à 17h

Contact : 06 41 98 07 91

Mail : [pays-fontenay-vendee@france-services.gouv.fr](mailto:pays-fontenay-vendee@france-services.gouv.fr)

PASS SPORT



Moins de 18 ans ?

Envie de faire du sport à la rentrée ?

**Bénéficiez d'une déduction de 50 €**  
pour votre inscription dans un club  
grâce au Pass'Sport.

Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés et les étudiants boursiers.

[www.sports.gouv.fr/pass-sport](http://www.sports.gouv.fr/pass-sport)

**Le Pass'Sport peut être utilisé auprès des structures éligibles suivantes :**

Les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques ainsi que dans les associations agréées Jeunesse Education Populaire (JEP) ou Sport (salle de fitness, salle d'escalade, club de foot, patinoire...).

**Sont concernés les jeunes :**

- de 6 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS)
- de 6 à 20 ans bénéficiant de l'allocation de l'enfant handicapé (AEEH)
- de 16 à 30 ans bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)
- étudiants boursiers et bénéficiaires d'une aide annuelle du Crous de moins de 28 ans

**(MDSF) MAISON DÉPARTEMENTALE  
DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE  
DU SUD VENDEE**

Educateurs, puéricultrices, assistants sociaux, psychologues, médecins, sages-femmes, conseillers d'insertion, référents autonomie... y interviennent et plusieurs services y sont proposés qui s'adressent à tous et à tout âge de la vie :

- le Pôle insertion
- la Protection Maternelle Infantile (PMI)
- l'Aide Sociale à l'enfance (ASE)...

**ACCUEIL À FONTENAY-LE-COMTE**

9 rue de l'Ouillette .....02 51 53 67 00

[www.vendee-senior.fr](http://www.vendee-senior.fr)

**LES BOUCHONS  
DE L'AVENIR**



**NE JETEZ PLUS VOS BOUCHONS, COUVERCLES EN  
PLASTIQUE ET BOUCHONS EN LIÈGE**

+ d'INFO sur : [www.lesbouchonsdelavenir.fr](http://www.lesbouchonsdelavenir.fr)

Cette association Vendéenne a pour but de favoriser l'insertion de toute personne avec un handicap, au travers de projets pour l'achat de matériel adapté ou des activités de sport et loisirs. Elle soutient également la lutte contre le Cancer. Elle récupère aussi : stylos, feutres, fluos, cartouches d'encre, correcteur... au profit de l'association « L'Envol de Thyméo » (aide aux enfants atteints d'une maladie génétique rare).

**POINTS DE COLLECTE : à l'ÉCOLE DU PARC,  
HYPER U, E.LECLERC et aux HALLES**



**DON DU SANG  
SALLE DES OPS de 15h à 19h**

102 rue de la République  
à FONTENAY LE COMTE

02 51 44 62 34

[mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)



**COLLECTE 2024**

JANVIER 2024.....Vendredi 19 / Mercredi 24  
MARS.....Mercredi 27  
AVRIL.....Vendredi 5  
JUIN.....Mercredi 12 / Mercredi 19  
AOÛT.....Mardi 20 / Lundi 26  
OCTOBRE.....Mardi 22 / Lundi 28  
DECEMBRE.....Lundi 23  
JANVIER 2025.....Jeudi 2



→ Rejoignez les BENEVOLES D'ACCOMPAGNEMENT pour les personnes en fin de vie, des rencontres qui changent votre regard sur la vie...

[jalmalv-federation.fr/devenirbenevole](http://jalmalv-federation.fr/devenirbenevole)



Du lundi au vendredi : 9h à 12 h / 14h à 17 h



43 rue de Chamiraud  
85200 FONTENAY-LE-COMTE  
02 51 51 14 01 - [www.adamad.fr](http://www.adamad.fr)  
[adamadsudvendee@adamad.fr](mailto:adamadsudvendee@adamad.fr)



pour tous, toute la vie, partout

**Depuis 70 ans  
L'ADMR VOUS ACCOMPAGNE !**

**NOS SERVICES À DOMICILE  
POUR TOUS**

- Accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap / Téléassistance
- Garde d'enfants et d'enfants en situation de handicap
- Ménage / Repassage / Courses / Repas
- Soutien suite à une hospitalisation, à un changement familial / Aide à la toilette

► **VOTRE ASSOCIATION LOCALE ADMR** est composée d'une équipe de 13 bénévoles qui est en contact à la fois avec les personnes aidées et avec les 21 salariés formés.

Présidente : Annie PLANÇON  
Référente commune : Brigitte GRIMAUD

**ADMR "LES PORTES DE FONTENAY"**  
25 rue Kléber - 85200 FONTENAY-LE-COMTE  
02 52 61 45 68 - [fontenayvsa@admr85.org](mailto:fontenayvsa@admr85.org)



PAROISSE  
Sainte-Claire  
de Fontenay

**MAISON PAROISSIALE À FONTENAY-LE-COMTE**

25 rue St Nicolas ..... 02 51 69 04 16

Mail ..... fontenaylecomte@diocese85.org

Site ..... paroisse-fontenay85.fr

Blog de la paroisse ..... "L'écho des bénitiers"

**PERMANENCES À LA MAISON PAROISSIALE**

Lundi au samedi ..... 9h30 - 12h

Lundi au vendredi ..... 14h30 - 17h30

**PERMANENCES Catéchèse, Odile ROUSSEAU :**

Lundi au vendredi ..... 9h30 - 12h / 13h30 - 16h

sauf mercredi

**VOS INTERLOCUTEURS DE PROXIMITÉ :**

Michèle POUPEAU ..... 02 51 69 43 27

Danielle JAUZELON ..... 02 51 69 43 22

**ACTUALITÉS DE LA PAROISSE :**

- Depuis septembre 2022, la paroisse couvre un large territoire comptant 28 communes avec 36 clochers. Elle est désormais sous le patronage de Sainte-Claire d'Assise (119-1253). Une statue très ancienne (15e siècle) représentant SAINTE CLAIRE, a été redécouverte sur la façade sud du clocher de l'église Notre-Dame de Fontenay, ce qui explique son logo.
- Départs de l'Abbé Patrick PERIDY, prêtre coopérateur depuis 7 ans, est nommé à Chantonay et Claudie DELIGNE, secrétaire paroissiale depuis 24 années, part à la retraite.
- Arrivées de l'Abbé Sylvain DOSSOU, nouveau prêtre coopérateur, vient du BENIN et Anne BERTHELOT est notre nouvelle secrétaire/assistante.

**À L'ORBRIE :**

- **MESSE DOMINICALE À L'ORBRIE** : tous les 2 mois à 11h.
- **LES RENCONTRES D'APPROFONDISSEMENT DES ECRITURES** (Bibles et Evangiles) continuent à avoir lieu une fois par mois à la salle paroissiale (près de l'église de l'Orbrie). Vous y êtes tous invités. Contactez : Michèle POUPEAU ou Danielle JAUZELON, vos interlocuteurs de proximité

## L'AMICALE LAÏQUE

Président : Yves PLAIRE ..... 06 79 64 56 49

► LOCATION DE MOBILIERS (stands / bancs / tables) pour vos événements familiaux... Pensez-y !

## LE FOYER RURAL

Président : Yves PLAIRE ..... 06 79 64 56 49

► **LA SECTION PATCHWORK bilan de la saison 2022-2023**

- En janvier, nous avons fait notre traditionnelle galette des rois.
- Nous avons pu récupérer de très beaux tissus et de belles revues donnés par une dame rentrée en maison de retraite. Merci à elle !
- En décembre, nous avons participé au Téléthon à Fontenay le Comte, nous avons pu donner à l'association 500 € comme l'année 2022.
- En mai, à la salle polyvalente pour la 2e fois depuis l'existence du club, nous avons participer à **LA JOURNÉE D'AMITIÉ** du Sud-Vendée France Patchwork : une belle exposition des travaux réalisés
- Le 23 Mai, nous avons réalisé notre repas traditionnel, cette année au restaurant Le Rabelais.

► N'hésitez pas à venir nous voir **UN VENDREDI SUR DEUX**, de 14h15 à 17h30, à partir du 15 septembre, à la salle annexe de la salle polyvalente.



## Foot "L'ENTENTE SUD VENDÉE" L'ORBRIE / PISSOTTE / ST MICHEL-LE-CLOUCQ

Maxime RENAUDEAU .....06 62 15 02 79

Jean-Michel FORT ..... 07 71 21 30 37

[esv-stmichel.footeo.com](http://esv-stmichel.footeo.com)

LE BUREAU A CHANGE

Maxime RENAUDEAU ..... Co-président sport  
Jean-Michel FORT ..... Co-président administratif  
Yannick MARCEAU ..... Trésorier  
Fabrice PIPET ..... Trésorier adjoint  
Jean-Marie BOISSINOT ..... Responsable Relations mairies  
Léo ROCHAIS ..... Responsable Seniors  
Thomas SIMILLE ..... Responsable Jeunes  
Dominique PORCHET ..... Responsable entretien/matériel  
Amélie TOUZEAU ..... Responsable des fêtes  
Guillaume TURPAUD ..... Responsable sponsoring  
Corentin BOISSINOT ..... Responsable BPIEPS - BMF



### LE CLUB A ENGAGÉ CETTE SAISON EN CHAMPIONNAT :

- 3 équipes SENIORS, 1 équipe féminine, 1 équipe U18, 1 équipe U15 et 2 équipes U13 (ces 4 équipes sont en regroupement avec l'USAV Saint-Hilaire-des Loges/Foussais)
- L'équipe 1<sup>re</sup> joue en 2e division, la 1<sup>re</sup> réserve en 4e division et la 2e réserve en 5e division et l'équipe féminine en 2e division
- Les U18 joueront en 3e division, les U15 en 3e division et les U13 selon le niveau des joueurs, en 2e, 3e ou 4e division.
- Les engagements seront faits fin août-début septembre pour les loisirs, les U11 en groupement avec l'USAV, les U9 et les U7.

### LES ENTRAÎNEMENTS DE SEPTEMBRE À MAI :

- Mercredis et Vendredis : les Seniors sont entraînés par Florent COUBLE et Jimmy ROGEON ; les Féminines par Amélie TOUZEAU
- Mardis et Vendredis pour les U18 / Mercredis et Vendredis pour les U15 / Lundis et Mercredis pour les U13 et U11.
- Les jeunes du groupement sont entraînés par Tom ROGEON (en

formation BPIEPS-BMF), Maxime RIGAUDEAU, éducateur de l'USAV et les éducateurs des différentes catégories, les U9 et les U7 par Tom ROGEON.

- Mercredi après-midi pour les enfants de l'École de foot
- Les jeunes du groupement (U13 à U18) sont entraînés par Baptiste MICHOT et Mathieu ROUVEL, éducateurs de l'USAV, aidés par Tom ROGEON (Service civique du club de l'ESV).
- Les plus jeunes sont entraînés par des lycéens de Bel-Air en formation, encadrés par Nathan COULAIS (éducateur mis à la disposition du club de L'Hermenault) et Tom ROGEON.

### NOS MANIFESTATIONS PUBLIQUES EN 2023-2024 :

- Repas dansant ..... samedi 18 nov ..... St Michel le Cloucq
- Concours de palets ..... samedi 27 janvier.....L'Orbrie
- Tournoi de jeunes..... samedi 11 mai .....L'Orbrie
- Tournoi de sixte..... dimanche 12 mai .....L'Orbrie

## Union Nationale des Combattants FONTENAY / L'ORBRIE

Président : Marc PATOUX .....06 78 73 47 30

Aide et Soutien aux anciens Combattants, Soldats de France, OPEX veuves de Combattants, orphelins, victimes du terrorisme. Les membres (anciens combattants, Opex et Soldats de France) et les porte-drapeaux sont présents à chaque commémoration.

## La Société de Chasse

Président : Christophe BILLON .....02 51 69 94 14

La société de chasse a pour objectif de défendre la ruralité et de préserver la biodiversité.



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL DE L'ORBRIE ET PISSOTTE

Présidente, Sophie SOUFFLET : 06 72 49 64 74 ..... sophiesoufflet@live.fr



### UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE RICHE EN PROJETS !

- Pour rappel, l'objectif de l'association est de financer les sorties culturelles et pédagogiques des 2 écoles.
- Pour cela, différentes actions seront réalisées tout au long de l'année (vente de gâteaux et jus de pommes...) et des moments conviviaux seront organisés pour que petits et grands partagent de bons moments. Notez d'ores et déjà la date du **15 DÉCEMBRE POUR L'ARBRE DE NOËL**.

- Vous avez envie de vous impliquer pour faire vivre les projets de nos enfants, ou simplement envie de rencontrer d'autres parents ? Nous vous accueillons avec grand plaisir. L'APE a besoin de bénévoles alors n'hésitez pas et rejoignez-nous ! La date de la prochaine Assemblée Générale sera communiquée courant septembre. Venez nombreux ! Belle rentrée à tous

## CHORALE CANT'ORBRIE

Marion DUPRÉ, cheffe de chœur ..... 06 25 84 51 83 ..... marion.dupr23@gmail.com

### LA CHORALE CANT'ORBRIE EST OUVERTE À TOUS

- La chorale Cant'Orbrie, dirigée par Marion DUPRÉ, réunit et accueille des chanteurs amateurs de tous niveaux, même débutants en chant et en musique. Ces derniers forment leur voix dans un climat d'amitié et de convivialité. **Elle aimerait recruter des voix masculines.**
- Une cinquantaine de choristes, hommes et femmes, interprète des chants variés tirés du répertoire de la chanson française.
- La chorale Cant'Orbrie, accompagnée par Adrien DUPRÉ au piano et Valéry BERTRAND à la guitare, a présenté un programme de chansons françaises autour de Brassens, Brel, Duteil, Legrand, Aznavour, entre autres, lors de concerts au profit de la lutte contre le cancer en mars et juin dernier.



- Ces concerts ont été soutenus par la Municipalité de L'Orbrie.
- Dons : un bénéfice de 2260 € a été donné à l'Association Vendéenne de la Lutte contre le Cancer, présidée par Line Grobey et 860 € ont été reversés directement sur le compte Leucémie Espoir Atlantique Famille, pour les patients atteints de maladie du sang.

## CHŒUR GRADUALE

Président : Henri CHAUVEAU  
graduale.wixwite.com/graduale

CHŒUR GRADUALE, dirigé par Henri CHAUVEAU, a pour objectif d'explorer la musique sacrée et profane de la Renaissance tardive (seconde moitié du XVIe siècle) en charnière avec la période musicale du baroque.



## Troupe de théâtre "L'ETINCELLE"

Président : Tony RIVIÈRE ..... 02 51 51 61 64

**CETTE ANNÉE, nous vous proposons une comédie :**  
**"UN SYMPATHIQUE IDIOT" de Jean-Claude MARTINEAU.**

*François est un brave garçon, pas très futé. Quand on apprend qu'il vient de gagner une grosse somme au loto, c'est l'effervescence dans la commune. Adèle, qui l'a aidé à remplir son ticket, estime être la gagnante légitime, tandis que les veuves et les célibataires se verraient bien l'épouser : un compte en banque bien garni peut faire oublier bien des défauts... Le maire lui-même, l'imagine déjà en généreux donateur afin de financer la nouvelle salle de sports...*

*Seulement voilà, niais ou pas, François a déjà une petite amie à qui il rend visite deux fois par mois. Cynthia, une pauvre petite sans famille qui ne fait pas un boulot facile et qui n'a que Frédo, un vague cousin, comme seul parent. Impensable pour les femmes de la commune de le laisser s'acoquiner avec une tapineuse alors qu'il y a tant de coeurs libres dans le bourg... Pauvre François... Pas facile d'être un riche et sympathique idiot...*

La troupe des jeunes LES ALLUMETTES jouera en levée de rideau.

Venez vous divertir et passer un bon moment en notre compagnie lors de nos représentations 2024 :

- ▶ **À la salle polyvalente de L'Orbrie**
  - ↳ Samedi 24 février à 20h30
  - ↳ Dimanche 25 février à 14h30
- ▶ **À la salle polyvalente de St Michel le Cloucq**
  - ↳ Vendredi 1<sup>er</sup> mars à 20h30
  - ↳ Samedi 2 mars à 20h30
  - ↳ Dimanche 3 Mars à 14h30

### RÉSERVATIONS

06 32 75 36 55 - 06 22 25 28 87 entre 18h et 20h30  
Merci

VENEZ NOMBREUX !

## GYMNASTIQUE ADULTES

Association Fontenaisienne de la Retraite Sportive



Noëlla LUCAS, référente..... 02 51 69 99 11  
Présidente, Michèle COURTIN ..... 02 51 69 41 21  
Mail : afrs.l.flc@gmail.com ..... Site : afrsfontenay.jimdofree.com

**COURS LE LUNDI : 10h30 - 11h30**

**animés par Claudine, animatrice diplômée**

Tous les adhérents de l'AFRS peuvent participer aux cours dispensés à L'Orbrie. Venez rejoindre l'équipe !

SALLE LOUIS MASSÉ À L'ORBRIE, 14 chemin de la Noue

## Atelier photographique "DANS L'IMAGE"



Michel SAGE, président.....07 87 71 07 66 - sagemi@wanadoo.fr

Daniel REMAUD, vice-président.....02 51 51 01 45

**TOUS LES JEUDIS : 20h - 22h à LA SALLE PIERRE EPRON, 10 route du Puy Chabot**

Le club photo "Dans l'Image" rassemble un petit groupe de photographes qui ont en commun le désir de partager leur passion et de faire connaître au plus grand nombre le monde de la photographie.

### NOS PRINCIPALES ACTIVITÉS

- Réunions hebdomadaires tous les JEUDIS à 20h à la salle PIERRE ÉPRON pour partager nos connaissances et nos expériences.
- Organisation d'expositions bimensuelles à la bibliothèque Clod'Aria ouvertes à tous publics aux jours et heures d'ouverture de la bibliothèque Clod'Aria.
- Sorties et animations diverses : prises de vue dans la nature (gorges-bleues à la pointe de l'Aiguillon, voie lactée...) ou sur différents sites, rencontres avec d'autres photographes, visites d'expo, etc.



### PREMIÈRE EXPOSITION

Photos de Vitolina REMAUD et Jean-Claude GODEAU. Ouverture et vernissage (ouvert à tous) : le vendredi 8 septembre.

En partant du petit univers de son jardin peuplé d'insectes, oiseaux, reptiles, batraciens et autres petits mammifères qu'il s'efforce de protéger, Jean-Claude GODEAU nous invite à porter un regard bienveillant sur notre environnement naturel et à participer à sa préservation. Ses photos sont parfaitement complétées par celles de Vitolina REMAUD qui est, elle aussi, inspirée par la nature.

**N'hésitez pas à venir nous rencontrer et à nous rejoindre...**

## ASSOCIATIONS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Ouvertes aux assistantes maternelles agréées

### "LES PITCHOUNS"

Catherine MAZOUIN, présidente.....07 80 34 70 24



Cette année, nous nous sommes retrouvées pour célébrer Noël, nous avons goûté aux crêpes de la Chandeleur, puis créé des petites activités sur le thème du Carnaval.

A l'arrivée des beaux jours, nous avons profité de nos balades en poussette en attendant de fêter Pâques !

Nous remercions la municipalité de L'Orbrie de nous prêter la salle annexe le temps des travaux...

### "LES PETITES MAINS"

Corine BAUDRY, présidente ..... 06 35 13 82 03

Valérie MANDIN Secrétaire ..... 06 09 62 22 05

Notre programme pour cette fin d'année sera composé de divers ateliers, d'activités manuelles et d'éveil, de matinées avec parcours de motricité et gym pour les tout-petits. Un arbre de Noël ponctuera l'année 2023.

**Côté manifestation** : nous organisons le 1<sup>er</sup> octobre, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, la **vente de repas à emporter** qui a toujours autant de succès ! À cet effet, nous remercions

tous les gourmands pour leurs commandes ! Des flyers seront à disposition en mairie au cas où vous laisseriez tenter.

Bonne rentrée à nos loulous qui commencent la scolarisation...





**AJUSTEUR-FORGERON Patrice BOMPARD**

13, rue de la Chaume      bompard.patrice@gmail.com

**ARCHITECTE DESIGNER FABRICANT**

**Emmanuel RAZY** .....06 60 43 92 18

28, route de Puy Chabot      emmanuel.razy@gmail.com

**ATELIER CRÉATIONS & STAGES**

**CUIR/COUTURE/BIJOUX/DÉCO/PEINTURE**

**Christine CHARPENTIER** .....06 71 82 33 08

36, rue de la Déesse Epona      www.cuiretcreation.fr

**BOULANGERIE-PÂTISSERIE LA LUTINE**

**Marie HERBRETEAU** .....02 51 69 12 27

197, rue des Lutins ..... guitton.lalutine2@orange.fr

**CHAMBRE D'HÔTES LA PETITE COQUILLE**

**ATELIER DE CUISINE VÉGÉTALIENNE**

**MASSAGE BIEN-ÊTRE**

17, chemin de la Pierrière / **Mathilde**..... 06 33 85 01 97

www.airbnb.fr      ateliercuisinevg.wixsite.com/vendee

**CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER**

**Marie-Christine MEUNIER** .....06 83 41 98 84

mc.meunier@proprietes-privees.com

**FOOD-TRUCK KER GALETEZEN**

**GALETTES ET CRÊPES BRETONNES**

Les MERCREDIS de 18h à 21h

TOUS LES 15 JOURS - SEMAINES IMPAIRES

Place du Commerce (devant le salon de coiffure)

**GAEC DES DEUX RIVES**

**Guillaume & Marc TURPAUD**

118, route de Pissotte

**GARAGE Pascal THUILOT**.....06 78 04 71 73

Rue de l'Industrie

**L'ENTRE-TEMPS**

**STUDIO MASSAGES & BIEN-ÊTRE**

**Emmanuelle FLEURISSON** .....06 40 25 55 03

41 rue de la Gravée      massagelentretemps@gmail.com

**LE LOGIS DES ARÇONNIÈRES**

**SÉMINAIRES / MARIAGES**

**Olivier de VILLENEUVE** .....06 59 50 30 42

85, rue des Arçonnières

olivier@logisdesarconnieres.fr      www.logisdesarconnieres.fr

**PEINTRE ARTISAN Dominique RAISON**

14, route de Puy Chabot .....06 80 95 53 22

dominique.raison@yahoo.fr

**PEINTURE ET DÉCORATION**

**REVÊTEMENT MURAL ET SOL**

**Janique CHEVALLIER**.....06 47 96 89 24

88, route de Mérité

jalafraja@orange.fr

**SALON DE COIFFURE MARIE-LUCE**

7, rue du Lavoir.....02 51 69 73 64

**TRAITEUR-PIZZAIOLO**

**Christian FERRU**

5, rue du Lavoir.....06 15 03 70 60

**UN DÉCLIC POUR SOI**

**Karine ROY** .....06 77 13 21 65

Enseignante en Qi Gong / Psycho-énergéticienne

karineroy.qi@gmail.com

► À LA SALLE POLYVALENTE :

- 2 SÉANCES DE QI GONG (sauf vacances scolaires et jours fériés) : MARDI SOIR .....à 17h45 et à 19h15



J.M. BELLO

- CLOISONS SÈCHES
- ISOLATION
- POSE OUVERTURES BOIS - PVC

Nouveau

Tél./Fax 02 51 69 04 89 - 06 76 81 21 70

## URBANISME : LA MAIRIE VOUS INFORME

**AVANT D'ENTREPRENDRE DES TRAVAUX** quels qu'ils soient, il est conseillé de se renseigner auprès de la mairie des règles d'urbanisme (PLU) qui s'appliquent à votre terrain (les règles de constructibilité et d'aménagement, les prescriptions, et éventuellement les servitudes (par exemple, le plan de prévention des risques...)).

**ATTENTION ! Si votre projet ne nécessite pas d'autorisation d'urbanisme, il devra cependant respecter le PLU !**

### ABRIS DE JARDIN

- ➔ **Sans formalités** : surface de plancher et emprise au sol inférieure ou égale à 5 m<sup>2</sup>.
- ➔ **Déclaration préalable** : surface de plancher ou emprise au sol comprise entre 5 m<sup>2</sup> et 20 m<sup>2</sup>.
- ➔ **Permis de construire** : surface de plancher ou emprise au sol supérieure à 20 m<sup>2</sup>.

### EXTENSIONS

- ➔ **Déclaration préalable** : projet dont la surface est comprise entre 5 et 40 m<sup>2</sup>, en extension de la construction existante, et située en zone urbaine.
- ➔ **Permis de construire** : projet dont la surface de plancher ou d'emprise au sol est supérieure à 20 m<sup>2</sup> hors zone urbaine.
- ➔ **Permis de construire** : projet dont la surface de plancher ou d'emprise au sol est supérieure à 40 m<sup>2</sup> située en zone urbaine.

▶ **Le recours à un architecte est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 150 m<sup>2</sup>.**

### CONSTRUCTION D'UN MUR OU D'UNE CLÔTURE

- ➔ **Sans formalités** : s'il s'agit d'un mur isolé de moins de 2 m ou s'il s'agit d'un mur de soutènement.
- ➔ **Déclaration préalable** :
  - pour une clôture située dans le périmètre des 500 m autour des monuments historiques et les autres murs de plus de 2 m.
  - pour une clôture située en bordure de voirie communale.
- ➔ **Dispositions concernant les clôtures (règlement du PLU)** :
  - La hauteur totale d'une clôture ne doit pas excéder 1,80 m.
  - Les clôtures pourront être maçonnées ou grillagées et/ou doublées d'une haie.
  - Afin de préserver la sécurité routière, les haies des parcelles bâties ne pourront excéder 2 m de hauteur au droit des voies publiques.
  - Les matériaux utilisés pour les clôtures maçonnées et destinées à être enduits ne devront pas être laissés nus. Les enduits utilisés devront avoir une teinte similaire à ceux utilisés dans le bourg.
  - La partie maçonnée ne pourra pas excéder 1,20 m de hauteur et pourra être surmontée d'un dispositif de claire-voie jusqu'à une hauteur de 1,80 m. L'utilisation de plaques maçonnées préfabriquées est interdite.

### RÉPARATIONS OU RÉNOVATIONS EXTÉRIEURES

- ➔ **Sans formalités** : travaux d'entretien ou de réparation qui ne modifient pas l'aspect extérieur de votre maison :
  - Remplacement d'une gouttière
  - Remise en état ou réparation d'une toiture ou d'une cheminée
  - Remplacement des portes et fenêtres à l'identique
- ➔ **Déclaration préalable** : travaux et réparations ayant pour conséquence de modifier l'aspect extérieur de votre maison.
- ➔ **Permis de construire** : travaux nécessaires à la réalisation d'une opération de restauration immobilière au sens de l'article L. 313-4.

### TERRASSES

- ➔ **Sans formalités** : aménager une terrasse extérieure de plain-pied.
- ➔ **Déclaration préalable** : terrasse nécessitant une surélévation, avec une surface de plancher ou d'emprise au sol créée entre 5 m<sup>2</sup> et 20 m<sup>2</sup>.
- ➔ **Permis de construire** : terrasse nécessitant une surélévation et si la surface créée est supérieure ou égale à 20 m<sup>2</sup>.

### PISCINES

- ➔ **Sans formalités** :
  - Piscine non couverte et si sa superficie n'excède pas 10 m<sup>2</sup>
  - Piscine couverte dont la superficie du bassin n'excède pas 10 m<sup>2</sup> et dont la hauteur de l'abri est inférieure à 1,80 m
  - Piscine installée pour 3 mois maximum dans l'année
- ➔ **Déclaration préalable** : piscine dont la surface du bassin est supérieure à 10 m<sup>2</sup> mais n'excède pas 100 m<sup>2</sup>.
- ➔ **Permis de construire** :
  - Piscine dont le bassin excède 100 m<sup>2</sup> de surface
  - Piscine dont l'abri est à au moins 1,80 m de hauteur quelle que soit la surface du bassin.

### VOUS POUVEZ DÉPOSER VOTRE DOSSIER

- ➔ en format papier en mairie ou l'adresser par courrier
- ➔ ou, en LIGNE : téléchargez les pièces justificatives sous format numérique, en vous connectant sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme sur :

[gnau42.operis.fr/paysfontenayvendee/gnau](http://gnau42.operis.fr/paysfontenayvendee/gnau)

### SERVICE URBANISME DE FONTENAY-LE-COMTE

4, quai Victor Hugo

ACCUEIL URBANISME : 02 51 53 40 10

Du lundi au vendredi (fermé le mercredi après-midi)

8h - 12h / 13h15 - 17h

Pour prendre un RENDEZ-VOUS :

02 51 53 40 10 - 02 51 53 40 12

**Le PERMIS de construire ou l'autorisation de travaux accordé doit être AFFICHÉ sur le chantier concerné !**

LE SAVIEZ-VOUS ?



À VOS AGENDAS !

AUTOMNE-HIVER 2023



**EXPO-PHOTOS**  
"ALLONS AU JARDIN"  
avec Vitolina REMAUD  
et Jean-Claude GODEAU

DU 5 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE  
BIBLIOTHÈQUE CLOD'ARIA  
Organisée par le Club Dans l'Image

**VENTE DE REPAS À EMPORTER**  
DIMANCHE 1<sup>er</sup> OCTOBRE  
SALLE POLYVALENTE  
Organisée par l'association Les Petites Mains

**"SEMAINE BLEUE"**  
QUIZZ & BALADE dans les rues  
de l'Orbrie, suivis d'un goûter  
MARDI 3 OCTOBRE  
DE 14H30 À 17H  
SALLE POLYVALENTE  
Organisée par le CCAS



**1<sup>er</sup> CAFÉ GOGUETTE**  
MERCREDI 11 OCTOBRE DE 15H À 17H  
**Ateliers P'Art'Agés/Brico/Lecture**  
GRATUIT / SALLE ÉPRON  
Renseignements et inscriptions au 07 44 40 73 45  
ou par mail à : corinne.d@oddas.fr  
Organisée par L'ODDAS en partenariat  
avec la Municipalité

**BÉBÉS LECTEURS**  
JEUDI 19 OCTOBRE À 10H30  
"À LA SOUPE AVEC TROTRO"  
Séance à la BIBLIOTHÈQUE CLOD'ARIA

**OCTOBRE ROSE**  
DIMANCHE 22 OCTOBRE DE 9H À 10H30  
**Marche matinale de 5 km**  
AU DÉPART DE LA SALLE POLYVALENTE DE SÉRIGNÉ  
**Tout public / Sur inscription : 5 € pour les 18 ans et +**  
Organisée par les 5 communes du Pôle de proximité  
(L'Orbrie, Pissotte, St Michel le Cloucq, Longèves et Sérigné)

**CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE  
L'ARMISTICE DE LA GUERRE 14-18**  
SAMEDI 11 NOVEMBRE À 12H  
RASSEMBLEMENT DANS LA COUR DE LA MAIRIE  
**DÉPÔT DE GERBE AU MONUMENT AUX MORTS**  
Organisée par la Municipalité

**REPAS DANSANT**  
SAMEDI 18 NOVEMBRE  
SALLE POLYVALENTE DE ST MICHEL LE CLOUCC  
Organisé par le club de foot ESV

**OPÉRATION "1 NAISSANCE = 1 ARBRE"**  
SAMEDI 25 NOVEMBRE  
Organisée par la Municipalité en partenariat avec la Région





# Mon Agenda de la semaine à l'Orbrie !

**10h30** GYMNASTIQUE  
**11h30** ADULTES  
RETRAITE SPORTIVE  
Salle Louis Massé

FOOT ESV  
STADE La Clef des Champs  
Entraînements  
de septembre à mai :  
11-13 ans



**20h** CHORALE  
**22h** CANT'ORBRIE  
Salle Louis MASSÉ

## MARDI



**16h30** OUVERTURE  
**18h30** BIBLIOTHÈQUE  
CLOD'ARIA

**2 séances :** QI GONG  
**à 17h45** Salle Louis  
**à 19h15** MASSÉ



FOOT ESV  
STADE La Clef des Champs  
Entraînements  
de septembre à mai :  
18 ans

## MERCREDI

**15h30** OUVERTURE  
**18h30** BIBLIOTHÈQUE  
CLOD'ARIA



FOOT ESV  
STADE La Clef des Champs  
Entraînements :  
11-13-15 ans / Ecole de  
foot / Seniors / Féminines

**15h à** CAFÉ GOGUETTE  
**17h** Salle Pierre EPRON  
**1 mer.** 2 ateliers art/brico/lecture  
**sur 2** À partir du 11 octobre 2023, 25 oct,  
8-22 nov, 6-20 déc, 10-24 janvier 2024,  
7-21 fév, 6-20 mars



CAFÉ GOGUETTE

## JEUDI

**10h30** BÉBÉS-LECTEURS  
**1/mois** BIBLIOTHÈQUE  
CLOD'ARIA

**14h** FRANCE SERVICES  
**à 17h** BIBLIOTHÈQUE  
CLOD'ARIA



**20h - 22h** CLUB PHOTOS  
"Dans l'image"  
Salle Pierre  
EPRON  
Adultes



## VENREDI

**14h15** FOYER RURAL : PATCHWORK  
**17h30** Salle annexe Louis MASSÉ  
**1 ven.** À partir du vendredi 15 septembre 2023, 13-27  
**sur 2** oct, 10-24 nov, 8-22 déc, 5-19 janvier, 2-16 fév,  
1<sup>er</sup>-15-29 mars, 12-26 avr, 10-24 mai, 7-21 juin



**16h30** OUVERTURE  
**18h30** BIBLIOTHÈQUE  
CLOD'ARIA

FOOT ESV  
STADE La Clef des Champs  
Entraînements :  
Seniors / 15-16 ans /  
18 ans / Féminines

## SAMEDI

Profitez de votre samedi pour aller à la rencontre de nos commerçants :  
au salon de coiffure Marie-Luce, au salon de thé La Lutine à La Balingue, à la pizzeria en centre-bourg...

## DIMANCHE

FOOT ESV  
STADE La Clef des Champs  
MATCH



Mairie de l'Orbrie

21, rue du Docteur Audé  
85200 L'Orbrie

Tél. 02 51 69 06 72

mairie.lorbrie@orange.fr

Site : [lorbrie.fr](http://lorbrie.fr)

*L'Orbrie*

Ouverture de la Mairie

Lundi et vendredi : 14h - 18h

Mardi, mercredi et jeudi : 9h - 12h

Toutes les infos sur le site internet  
de la commune : [lorbrie.fr](http://lorbrie.fr)

Allez dans «Vivre à L'Orbrie»

puis cliquez sur «associations»